LIGUE RÉUNION TENNIS

Octobre 2017 / Numéro 1

UN CLUB, UNE HISTOIRE

A partir de ce mois d'octobre 2017, la Ligue réunionnaise de tennis se propose, chaque mois, de vous présenter un club. Cette nouvelle publication commence par le plus ancien, celui qui fut le premier affilié à la Fédération française de tennis, le Tennis-club Dionysien.

1. Les temps héroïques

À vrai dire, ses origines sont obscures. On sait tout de même qu'il est fondé par trois amis fortunés qui pratiquent leur sport favori sur le terrain de l'un d'entre eux. On sait aussi qu'ils jouent rue Rontaunay, à deux pas du Barachois, à Saint-Denis, sur un court construit en 1933. Mais il semblerait que le club, qui se nomme alors Cercle de Bourbon, ait été installé ailleurs auparavant. Il se trouve qu'un terrain de tennis est octroyé dès 1923, à « la demande de M. René Dupuis », à un « groupe de jeunes » gens [...] grâce à la bienveillance du maire [...] à côté du Théâtre municipal » et inauguré le 3 juin.

Il n'est pas impossible qu'il s'agisse là de la véritable date de naissance du TCD. Quoi qu'il en soit, bien qu'on ne sache pas exactement si le TCD existait déjà avant 1933 et, si oui, depuis combien de temps, on peut considérer qu'il est sans doute le plus ancien club réunionnais en activité même si ce n'est pas sous sa dénomination actuelle. Mais, après tout, beaucoup de clubs ont, au cours de leur histoire, et même encore récemment, changé de nom.

Dans l'entre-deux-guerres encore colonial où se situent les origines du club, la majorité des Réunionnais vit dans le plus extrême dénuement. Le sport en général n'est guère développé et le *lawn-tennis*, considéré alors à juste raison comme un sport de riches, reste tout à fait confidentiel. De fait, le Cercle de Bourbon est principalement fréquenté par des hommes membres de la bourgeoisie locale, plus particulièrement des notables amateurs de cartes, tandis que ceux qui souhaitent bénéficier de la première piscine de l'île (inaugurée officiellement en 1933 mais déjà utilisable en 1932) s'inscrivent plutôt à l'Olympique, au bord de la rivière Saint-Denis. D'ailleurs, il semble bien, comme le premier nom du club le suggère, qu'on y joue avant tout, entre membres de la « haute » société, au poker et surtout au bridge, jeu qu'apprécient

tout particulièrement de grandes figures locales comme Maître Henri Sers, célèbre avocat du moment, ou les membres de la famille Ozoux. Les joueurs de tennis y paraissent assez rares : une universitaire spécialiste de l'histoire du sport local ne les évalue-t-elle pas au nombre d'une quinzaine seulement pour l'ensemble de l'île à la Libération, une statistique qui restera désespérément stable tout au long des années 1950 ? Est-il besoin de préciser qu'ils ne participent alors à aucune compétition officielle ?

À la fin des années 50, le club abandonne le nom de « cercle » avec ce qu'il implique de caractère fermé et élitiste et prend la forme d'une association. En effet, suite à la création, le 5 juin 1958, du Syndicat d'initiative de la Réunion et à son installation dans des locaux du palais Rontaunay, juste à côté de lui, il devient l'éphémère Section sportive du Syndicat d'initiative avant d'adopter, moins de deux ans plus tard, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 juin 1960, au moment où l'ensemble du tennis local se structure, la dénomination actuelle de Tennis-club Dyonisien (sous cette orthographe, et non « dionysien », comme on a pris l'habitude de l'écrire, on se demande bien pourquoi...). Le motif de ce changement est tout simplement, comme l'indique le président Dominique Sauger [ci-contre] dans le compte rendu, que l'appellation précédente laisse supposer à tort que l'association est une émanation du Syndicat d'initiative. Il faut donc lever toute ambiguïté. L'appellation nouvelle est officielle le 12 juillet 1960.

Bizarrement, le siège social mentionné sur la « déclaration d'association » est l'hôtel de ville de Saint-Denis mais le but déclaré est clair : c'est essentiellement la pratique du tennis. Aucune autre activité n'est indiquée sur ce document officiel même si, à partir de 1964, des escrimeurs encadrés par un maître d'armes frais émoulu de l'Institut national des sports, le futur conseiller technique régional de boxe, Yves Arrighi, s'installent dans un local qui jouxte l'unique court de tennis. Dans la foulée, le TCD devient d'ailleurs le premier club de l'île affilié à la Fédération française de tennis, d'où le 1 qui termine son numéro d'identification : 26 97 0001.

Son président est alors Dominique Sauger, l'une des grandes figures du monde sportif, certes, mais aussi du monde politique de l'époque. Licencié en droit, avoué de son métier, il devient directeur du Centre hospitalier départemental Félix-Guyon (CHD) qui est inauguré en 1957 puis de la Société immobilière du département de la Réunion (SIDR). Par ailleurs, il sera élu maire de Sainte-Rose et conseiller général. C'est donc un homme très occupé, d'autant que, de 1945 à 1962, il préside aussi aux destinées de La Patriote, le plus ancien club de football de Saint-Denis et de la Réunion (il a été créé en 1911) et l'un des plus prestigieux du moment, dont il a porté les couleurs rouges et noires avant la deuxième guerre mondiale ; il participe aussi à la fondation de la Société sportive Sainte-Rosienne. Si les membres du TCD ne le voient guère, son influence n'est donc sans doute pas négligeable, d'autant qu'il devient le premier président de la Ligue créée officieusement sous le nom de Ligue départementale de tennis le 5 décembre 1960 et officiellement sous le nom de Ligue réunionnaise de *lawn-tennis* (LRLT) le 5 avril 1963

Dominique Sauger

et prendra en main les destinées de la Ligue réunionnaise de football du 11 avril 1965 à 1973 (une coupe réservée aux petits clubs de la Réunion a d'ailleurs porté son nom à partir de 1978).

Au début des années soixante, le club ne regroupe qu'une quinzaine d'adhérents condamnés à faire presqu'exclusivement des doubles du fait qu'ils ne disposent toujours que d'un seul court, en plein centre-ville, rue Rontaunay, à côté du Syndicat d'initiative. Mais les nouveaux membres affluent rapidement. En 1961, il y en a exactement 64 (mais coup moins de cotisants) : 37 adultes et 27 «.étudiants.» (en fait, des scolaires). L'exiguïté des installations, aggravée par le gonflement des effectifs (60 familles sont affiliées en juillet 1969), incite les dirigeants à acquérir, à la fin de la décennie soixante, un terrain à l'est de Saint-Denis, et à y construire trois courts en dur et un *club house*.

Les présidents du TCD

Dominique Sauger (1960-1972)
Michel Saget (1972-1976)
Michel Turquet (1976-1982)
Georges Payet (1982-1989)
Étienne Maillot (1989-1990)
Jacques Marcadé (1990-1992)
Guy Bernichon (1992-1998)
Claude Farro (1998-1999)
Jean-Pierre Ah-Kiam (1999-2013)
Michel Roye (2013-…)

2. De la rue Rontaunay à La Jamaïque

Le 10 décembre 1964, à 18 heures, 14 sociétaires sont réunis en assemblée générale autour du président. Outre ce dernier, Il y a là MM. Philippe Bègue, le trésorier, Ballestan, Jean-Claude Barre, Philippe Besnard, de Gaillande, Denis Giorda, Le Toullec, Meunier, F. Paul, André Roddier, Claude Santamaria, Thomas, Vahé et Vauthier. Le secrétaire, M. Aroquiassamy, est absent. Et pour cause ! Il est démissionnaire, ce que déplore le président Sauger. Il faut donc le remplacer. L'assemblée propose le poste à André Roddier qui n'est pourtant pas candidat. Celui-ci accepte néanmoins à condition de ne prendre pleinement ses fonctions qu'en juillet 1965, le temps qu'il vienne s'installer en ville (il habite alors La Montagne). Le nouveau secrétaire, on va le voir, va jouer un rôle déterminant dans la vie du TCD et dans son changement d'implantation.

Tout d'abord, peu après avoir pris en main, de fait, les destinées du club, il entreprend, au premier semestre 1966, de rénover les installations de la rue Rontaunay (réfection du court, réparation des projecteurs, construction d'un écran pare-balles et de modestes, mais indispensables, vestiaires équipés de sanitaires), de mieux percevoir les cotisations et de remettre en or-

dre la comptabilité pour avoir une réserve de trésorerie. Pour ce faire, il propose et obtient du comité directeur et notamment du trésorier, Jean Khaznadar, une augmentation des cotisations qui passent de 500 à 1 000 francs CFA* pour les adhérents adultes et de 300 à 500 francs CFA pour les scolaires.

Il envisage ensuite d'étendre le club en achetant un autre terrain. Sa grande idée est en effet de « créer un grand club pour favoriser la pratique du tennis auprès du plus grand nombre (nous dirions maintenant "démocratiser") […] dans le cadre de la famille » tout en ne demandant aux sociétaires que les cotisations « les plus modestes possibles ». Mais où ? L'idée est d'abord d'acquérir un terrain au Barachois, sur le front de mer alors peu fréquenté. Opposition du maire de l'époque, Maître Gabriel Macé qui, par ailleurs, fut, à compter du 9 mars 1956, le premier président de la Ligue réunionnaise de football. La raison ? Le tennis a trop une image de sport de riches et n'est pas encore très pratiqué. Il y aura pourtant jusqu'à la fin du siècle, à côté de l'aire de boules, un court de tennis en dur réservé aux employés municipaux. Peu fréquenté (et particulièrement venté), il a été détruit pour faire place à un parking désormais occupé en permanence par des camions-bars. Les amateurs de pétanque, eux, sont restés…

Le nouveau secrétaire, ingénieur des Mines et véritable cheville ouvrière du club, installe à cette époque ses bureaux du service des Mines, la future DRIRE**, à Sainte-Clotilde, au-delà de la ravine des Patates-à-Durand, et entreprend de prospecter la zone alentour, encore déserte. Les espaces les mieux situés appartiennent à Charles Maureau, une des plus grosses fortunes de Saint-Denis et un homme politiquement influent. Ce sont des prairies et des champs de cannes (ces derniers constituent aujourd'hui la zone industrielle du Chaudron). La négociation avec le propriétaire aboutit, non sans difficultés du fait qu'une partie des terres à acquérir est destinée à la construction d'une voie rapide (l'actuelle quatre-voies L'acquisition d'une première parcelle de 160 mètres sur 86, soit 13 760 m², peut se faire principalement grâce à une indemnité d'éviction de 3 millions de francs CFA obtenue du Conseil général, voisin du club, rue Rontaunay, qui a, de son côté, décidé de s'étendre, et à deux subventions du service départemental de la Jeunesse et des sports qui couvriront 40 % du coût du terrain et de sa viabilisation (2 millions de F. CFA sur 5 128 000) complétées par un emprunt auprès de la Banque de la Réunion et les fonds propres du TCD, lesquels s'étoffent peu à peu grâce à des augmentations de cotisations jusque là fort modestes : à compter du début de l'année 1965, les adultes doivent débourser 1000 F. CFA chaque mois contre 500 auparavant, et les scolaires 500 au lieu de 300 ; à compter du 1er juillet 1969, nouvelle augmentation : le droit d'entrée, pour les adultes seulement, est fixé à 10 000 F. CFA et leur cotisation mensuelle à 2000, pendant que les scolaires individuels de 18 ans et moins doivent débourser 1000 F. CFA.

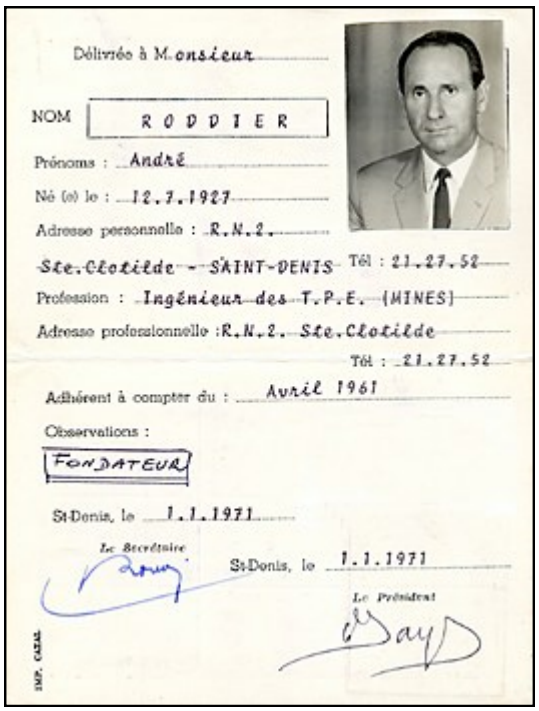
Délivrée à Monsieur

NOM RODDIER

Prénoms : André

Né (e) le : 12.7.1927

Adresse personnelle : R.N.2. Ste.Clotilde - SAINT-DENIS Tél : 21.27.52

Profession : Ingénieur des T.P.E. (MINES)

Adresse professionnelle : R.N.2. Ste.Clotilde Tél : 21.27.52

Adhérent à compter du : Avril 1961

Observations : FONDATEUR

St-Denis, le 1.1.1971

Le Secrétaire

St-Denis, le 1.1.1971

Le Président

Début 1970, juste avant l'installation à La Jamaïque, le comité directeur décide de l'instauration d'une nouvelle carte. La première est attribuée au président, Dominique Sauger. La deuxième est celle du secrétaire général, André Roddier, qui le restera jusqu'en 1976.

À La Jamaïque, route de Gillot (on accède alors au club directement de la nationale qui mène vers l'est de l'île par un chemin de terre de 160 mètres de long sur 5 mètres de large), la première tranche des travaux se déroule de juillet 1969 à décembre 1970 et coûte encore 10 millions au club.

Les trois premiers terrains en enrobé à chaud ainsi que des parkings sont réalisés par une entreprise du Tampon. Lorsqu'ils emménagent à La Jamaïque, début 1970, les sociétaires doivent se contenter d'un seul terrain éclairé à l'aide d'un fort bruyant groupe électrogène alors que le *club house*, si on peut l'appeler ainsi, est une simple cabane de quelques mètres carrés meublée d'une table de ping-pong. Elle sera remplacée, pendant l'absence de quelques mois du secrétaire (du 1er avril au 31 juillet 1971) et à l'initiative notamment de Jean-Claude Gayral et d'Hassam Moussa, par une maison Tomi en bois sous tôle un peu plus vaste.

La deuxième tranche correspond à la réalisation de quatre courts en terre battue et d'une aire de jeux pour enfants, ainsi qu'à l'aménagement de l'espace vert central. Ces travaux sont réalisés par une équipe d'ouvriers payée par le club et placée sous la direction d'un chef d'équipe mécanicien qui travaillait auparavant au captage des eaux thermales de Cilaos. La terre nécessaire aux nouveaux courts, mélangée à du sable, provient de Saint-Joseph. Les quatre nouveaux terrains sont achevés et livrés en septembre et octobre 1973. Le club, présidé par Michel Saget mais dirigé de fait par son secrétaire général, a alors environ 200 sociétaires dont la cotisation mensuelle passe à 2 500 francs CFA. La modernisation a un prix… La démocratisation aussi, mais elle est réelle.

L'accroissement des recettes dû à la bonne santé du club dans ces années 1970 permet l'acquisition de trois nouvelles parcelles qui portent sa surface à près de deux hectares. Avec désormais sept courts que l'on

* Communauté française d'Afrique. Le 1er janvier 1975, cette monnaie est remplacée par le franc français (100 F. CFA = 2 FF, soit 0,30 €) .

** Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement.

< Le terrassement, en septembre 1969, par un bulldozer de la CFE, du terrain acquis par le TCD à La Jamaïque.

HISTOIRE DE LOGOS. Ci-dessous à gauche, le logo des années 1970, à droite, celui des années 1990 et, en bas, l'actuel, adopté en 2004.

peut réserver à l'aide de « jetons » (en fait des petits morceaux de métal avec son nom écrit dessus et que l'on accroche – et que n'importe qui peut déplacer... – sur un tableau de réservations), les perspectives changent. La « petite amicale » des origines, dont la comptabilité est tenue successivement par Jean-Paul Talon, Michel Roye et Raymond André, devient, sous l'œil passionné et vigilant de René Turpaud, secrétaire général de la Ligue, un important club de sports et de loisirs.

3. Un développement rapide

À la fin des années 70, le TCD est, avec ses onze courts, le plus vaste club de l'île et un des plus nombreux. Le changement de dimension nécessite alors une réorganisation administrative. Pour mieux structurer l'action du bureau, il y a désormais des commissions chargées, pour chacune d'elles, d'un domaine d'activité propre : finances, loisirs, bar, entretien des terrains, travaux neufs, environnement.

Fin 1977, sous la présidence du docteur Michel Turquet, coopté par son prédécesseur, il y a 380 cotisants (soit beaucoup plus de sociétaires) qui se sentent quelque peu à l'étroit. C'est pourquoi de nouvelles installations sont envisagées pour lesquelles il faut trouver un financement. Pour ce faire, tous les moyens sont bons, y compris l'organisation d'un bal et d'une tombola. Les soirées dansantes, il est vrai, sont alors fréquentes et font partie, avec les concours de belote, des moyens utilisés pour maintenir une ambiance familiale et conviviale.

Finalement, quatre nouveaux courts en *green set*, éclairés, comme le sont déjà les sept autres, sont livrés fin 1978, puis, deux ans plus tard, en 1980, un nouveau siège. Celui-ci comporte un bar et une salle de jeux (pour le bridge, la gymnastique et la télévision notamment). Son choix a animé bien des débats, mettant face à face deux projets sensiblement différents. Le premier, présenté par un architecte membre du club, Jacques Houareau, le futur concepteur de l'hôtel Créolia-Novotel, est un ensemble pavillonnaire de style créole. C'est le second, plus fonctionnel, proposé par un autre architecte, Christian Tolède, et défendu par André Roddier qui est retenu. Il est d'ailleurs très ambitieux puisqu'il inclut deux salles de squash, une salle de gymnastique, une piscine et un logement pour le gardien qui ne verront pas le jour, faute de moyens.

René Turpaud, un ancien bon joueur qui, bien que presqu'impotent, continuait à jouer à la fin de ses jours tout en étant vice-président de la Ligue réunionnaise de tennis. >

Une autre activité, aujourd'hui abandonnée, est alors particulièrement développée : c'est le badminton, dont les compétitions, évidemment, ne peuvent se dérouler au club dans des conditions satisfaisantes, et c'est sans doute ce qui, à terme, aura raison son de cette section « badminton ». Il n'en reste pas moins que le club organise un tournoi annuel au gymnase de Champ-Fleuri, souvent devant un maigre public, il est vrai, mais connaisseur. Le TCD est même champion de la Réunion en 1983, et sur toute la ligne puisqu'il remporte les deux divisions.

4. L'âge de la maturité

Si les années 1980 commencent par une catastrophe (les dégâts considérables dus au passage au plus près de de nos côtes du cyclone Hyacinthe, qui fait 25 morts à la Réunion), le club n'en continue pas moins de se développer et de s'équiper sous la houlette de ses présidents successifs.

Au 31 décembre 1983, le TCD est le troisième club de l'île avec 454 licenciés contre 537 au BOTC, premier, et 473 au tout récent OMS de Saint-

Denis, deuxième, mais celui qui dispose du plus grand nombre de courts, qui plus est dans un espace fleuri et arboré des plus agréables. Un grand article qui lui est consacré à l'époque s'intitule d'ailleurs « Dans les jardins du TCD »...

En ce début des années 80, devant la charge considérable de travail et les problèmes de gestion qu'il génère, il est décidé de mettre le bar en gérance. Un terrain de football à sept et un boulodrome font leur apparition. La piscine (un grand bassin de vingt mètres de long + un petit bassin) est inaugurée en 1987. Pour limiter le déplacement intempestif des jetons sur le tableau de réservation des courts, ceux-ci sont remplacés, au début des années 1990, par des « badges » à clé ornés d'une photo d'identité. Les tranches de réservation, jusque là limitées à trois quarts d'heure, sont désormais horaires. Un mur d'enceinte et une clôture avec la propriété Maureau voisine sont construits, l'entrée est désormais équipée d'un portail électronique que chaque sociétaire peut ouvrir grâce à une carte magnétique achetée 50 francs, la piscine est repeinte et son accès fermé par un portillon, des poubelles sont installées un peu partout et les espaces verts bénéficient d'un arrosage automatique. Deux des courts en terre battue sont refaits. L'antique (et magnifique) banyan, dont les racines causaient de sérieuses dégradations, est abattu, mais de nouvelles plantations sont effectuées.

C'est aussi à cette époque que s'impose la nécessité de mettre de l'ordre dans le fichier des sociétaires et dans les comptes. Jusqu'alors, ces derniers étaient tenus à la main dans des livres de comptes traditionnels. Jean-Claude Techer, trésorier à la fin des années 80, tente une première approche informatique de la gestion comptable du TCD mais ses efforts se heurtent au manque de compétences de la secrétaire non formée pour ce travail nouveau pour l'époque. Michel Roye, qui lui succède, s'attelle, à partir d'août 1991, à la réalisation d'un programme permettant la gestion in tant la gestion informatisée du fichier des sociétaires et le prélèvement automatique de leurs cotisations qui seront effectives dès la saison 1992-93. C'est aussi en 1991 qu'un expert-comptable est engagé pour mettre au net une comptabilité devenue, au fil des ans, quelque peu opaque. Pour assainir les finances en réduisant les charges, le club décide, en 1992, de ne pas prolonger le contrat de deux

Ci-dessus, à gauche : au début des années 1980 : un *club house* flambant neuf ; à droite : en décembre 2000, à l'occasion des « 40 ans » du TCD (en réalité, les 40 ans du nom, voir plus haut), le président Ah-Kiam s'est entouré de figures historiques du club. André Roddier et son épouse sont venus souffler les bougies, de même que Jean-Paul Talon, premier trésorier du club à La Jamaïque et, ci-dessus au premier plan, trois anciens présidents : Michel Turquet, Guy Bernichon et Georges Payet.

L'équipe championne de la Réunion 2009.
De gauche à droite : Simon Robert, Julien Dupuy, Frédéric Lajouane, Mark Sibilla, David Fontaine et Frédéric Sibilla.

Jumelage : avantage à l'échange !

Le TCD procède à des échanges avec l'étranger depuis longtemps et a fini par tisser des liens durables avec le club mauricien du Gymkhana.

Au début des années 70, les échanges, établis d'abord avec le Sportclub de Tananarive, ne durent pas. En revanche, les liens qui associent le TCD au Mauritius Gymkhana Club (MGC) passeront avec succès l'épreuve du temps, justifiant ce titre d'un article du *Journal de l'île de la Réunion* du jeudi 15 avril 1999 : « L'échange prend l'avantage. » Il résume bien l'esprit de cette longue histoire d'amitié qui dure encore aujourd'hui avec ce club situé à Vacoas, Suffolk *road*, bien dans la tradition coloniale britannique, avec un superbe *club house* au charme un peu suranné décoré de magnifiques boiseries. Les échanges entre les deux clubs débutent en 1972, date à laquelle des amis mauriciens de membres influents du TCD proposent une rencontre sur leurs terrains en gazon anglais. Le week-end du 19 au 21 octobre 1973, un an plus tard, le TCD les reçoit à son tour. Dès lors, les rencontres se font alternativement à Maurice et à la Réunion à peu près régulièrement.

Inévitablement, les Réunionnais encaissent des scores très lourds sur le gazon mauricien, de même que les Mauriciens sur les terres battues dionysiennes. Ce sont souvent de véritables scores de rugby ! Ainsi, en 1979, le TCD l'emporte 16 à 3 avec une équipe composée de quelques uns de ses meilleurs joueurs : Dominique Manjoo, Jean-Louis Tournier et Gilles Carrère, côté masculin, Betty Ébrard et Nathalie Bourillot, côté féminin, notamment. Preuve de l'importance qu'on accorde à ces rencontres dans les années 70, les deux quotidiens locaux détaillent les résultats ! Mais les échanges vont s'interrompre lors de la visite du TCD au Gymkhana en 1987. Jusqu'alors, les joueurs étaient hébergés chez des sociétaires du club-hôte. Cette année-là, le *tennis captain*, Cyril Gauthier, décide que seuls les sociétaires du Gymkhana qui ont offert un hébergement chez eux joueront contre les Réunionnais, une décision controversée qui fait, pour un temps, le lit des échanges entre les deux clubs. Peut-être est-elle liée à un changement en profondeur concernant le club mauricien. En effet, peu après l'indépendance, lors des premiers échanges avec le TCD, celui-ci est encore dominé par des Anglais et par des Franco-Mauriciens. Or, de nouvelles élites se dégagent dans l'île-sœur avec sans doute un état d'esprit un peu moins élitiste même si ce sport est loin de se démocratiser comme à la Réunion : le MGC est de plus en plus entre les mains de la bourgeoisie de couleur et des Sino-Mauriciens, dont le rôle éminent dans l'activité économique et le fait qu'ils soient, pour moitié d'entre eux, de religion chrétienne les orientent vers les activités autrefois si prisées de l'ancien colonisateur. Ce n'est donc sans doute pas un hasard si les rencontres reprennent à l'initiative de Philip Liu-Man-Hin, le *tennis captain* de 1994 : c'était, affirme-t-il, la condition pour qu'il accepte la responsabilité de la section « tennis » du Gymkhana cette année-là. Ainsi, en 1994, une vingtaine de joueurs emmenés par Hassam Moussa, le vice-président du TCD, se déplacent à l'île Maurice, non, selon lui, pour « le déjeuner sur l'herbe de Manet, mais plutôt pour la fessée sur le gazon » à recevoir les 29 et 30 octobre... De fait, lorsqu'on lit les réflexions des participants du TCD dans le compte rendu de l'assemblée générale suivante, l'avis d'un sociétaire résume tout : « L'ambiance et les repas furent extras. Pour le tennis sur gazon, on avisera. » Dès lors, les rencontres reprennent de façon à peu près régulière, mais le TCD ne fait plus jouer ses meilleurs joueurs : d'une part, au Gymkhana, le tennis périclite sensiblement au profit du golf au point de le mettre en péril, d'autre part, c'est le caractère amical des échanges qui est vraiment désormais privilégié. Ainsi, symboliquement, personne ne peut dire qui, lors du déplacement du TCD à Vacoas en juin 2009, a gagné, pas même l'auteur de ces lignes qui y a participé !

Les participants à la rencontre de 1996 au TCD >

moniteurs. À partir de 1993, l'école de tennis et l'école de compétition sont donc données en gérance. Pour trouver de l'argent, le club loue deux terrains qui resteront longtemps une importante source de financement mais créeront bien du souci au début des années 2000 quand les locataires ne paieront plus régulièrement, voire plus du tout !

Julien Dupuy intègre le club pour créer un prometteur centre d'entraînement en septembre 2004 et, en avril 2005, le TCD inaugure son site Internet et installe progressivement, à partir du 30 mai 2012, la réservation informatique des courts aujourd'hui achevée. Toutefois, les difficultés financières et rapidement croissantes résultant du peu de sérieux des différents locataires ayant accumulé de lourdes dettes aboutissent en mai 2013 à la désignation d'un nouveau comité de direction présidé par Michel Roye. L'équilibre financier est alors rétabli en diminuant les charges par une compression du personnel complétée par une réorganisation du travail du personnel restant et en augmentant les recettes par la diversification des activités annexes. En parallèle, est obtenu l'étalement de la dette, et sont engagées les procédures judiciaires nécessaires pour chasser les mauvais payeurs et tenter de récupérer au moins une partie des créances impayées. Le restaurant-bar du club est complètement réaménagé et exploité par un nouveau restaurateur sous contrat.

A nouveau résolument tourné vers l'avenir, le TCD commence à réaménager ses terres battues et entame la construction d'un *beach park* de cinq terrains destinés à des activités sur sable. D'autres projets sont en cours d'étude : le club-doyen du tennis réunionnais est encore bien vivant !

Le tournoi

Lorsque le TCD était rue Rontaunay, au centre de Saint-Denis, et ne disposait que d'un seul court, il n'y avait pas de tournoi ouvert aux personnes de l'extérieur, mais seulement une compétition amicale entre ses membres, l'occasion pour les meilleurs d'entre eux de briller. Ce tournoi interne sera remis sur pied plus tard et même, grâce à son homologation par la Ligue, deviendra tout à fait officiel de 1995 à 1998, puis à partir de 2007.

Le tournoi *open* tel qu'il existe aujourd'hui, ouvert à tous les licenciés quel que soit leur club, date de l'époque où le TCD a pu disposer de sept courts (trois en dur et quatre en terre battue). Les premières éditions de l'*open* du TCD ont lieu dans la première partie du mois d'octobre, juste avant le tournoi-handicap parrainé par Air Madagascar qui se déroule au BOTC. Elles se résument souvent à des confrontations entre les meilleurs joueurs du club ou avec ceux du grand club rival du fond de la rivière Saint-Denis.

Sa toute première édition a lieu en 1973 et suit de très près l'ouverture, dans la semaine du 1er au 5 octobre, de trois premiers courts en terre battue (le quatrième sera disponible à la fin du mois). Elle est organisée sur deux week-ends, le 6 et le 7, puis le 13 et le 14. Le premier juge-arbitre est Hassam Moussa, qui se qualifie d'ailleurs pour le tableau final.

Si, dans ses premières années d'existence, le tournoi attire relativement peu de monde, il va rapidement s'affirmer comme un des grands rendez-vous du tennis local, bien organisé, qui plus est, par un juge-arbitre (Robert Gautier au début des années 80), ce qui n'est pas le cas de tous les tournois. Il sera ensuite dirigé par Guy Bernichon et Françoise Doucet, la première juge-arbitre de l'île à adopter un programme informatique. Il attire même, certaines années, des concurrents venus de métropole, voire de l'étranger (figurent à son palmarès un Mexicain et une Mauricienne). D'ailleurs, en 1993, il précède immédiatement le premier tournoi challenger de la Réunion qui se déroule sur ses courts. Aujourd'hui, ce tournoi reste l'un des principaux tournois de la Réunion, et l'un des premiers puisqu'il se déroule en tout début de saison, et ce depuis octobre 1998, quand celle-ci débute désormais le 1er de ce mois, un tournoi millésimé 1999 (d'où l'absence de millésime 1998 dans le palmarès des simples ci-contre).

Ci-dessous : Julien Dupuy, 4 victoires dans le simple « messieurs » (record)

Editions	Messieurs	Dames
2017	Julien Dupuy	Vanessa Ridolfo
2016	Clément Maas	Émilie Tessanne
2015	Maxime Forcin	Élisa Guiraud
2014	Clément Maas	Élisa Guiraud
2013	Lionel Bertolini	Martine Imary
2012	Paul-Henri Teyssèdre	Marie-Pierre Attali
2011	Frédéric Lajouane	Késy Moison
2010	Lionel Bertolini	Célia Respaut
2009	Yves-Éric Houpert	Célia Respaut
2008	Yves-Éric Houpert	Laura Babet
2007	Cédric Limorte	Laura Gence
2006	Lionel Bertolini	Laura Babet
2005	Julien Dupuy	Stéphanie Courdavault
2004	Yves-Éric Houpert	Sandrine Chevy *
2003	Frédéric Pamard	Lydie Ratsaraefadahy
2002	Jérôme Émier	Lydie Ratsaraefadahy
2001	Julien Dupuy	Morgane Hoarau
2000	Vincent Baroche	Marion Piffaut
1999	Julien Dupuy	Marion Piffaut
1997	Jackson Thazar	Clarisse Li-Thiao-Té
1996	Jackson Thazar	Sandrine Chevy *
1995	Gustavo Garetto	Stéphanie Fary
1994	Frédéric Sibilla	Clarisse Li-Thiao-Té
1993	Antony Dupuis	Maya Collardeau
1992	Emmanuel Brard	Stéphanie Fary
1991	Laurent Guersan	Marielle Roux
1990	Frédéric Sibilla	Sandrine Chevy *
1989	Frédéric Sibilla	Florence Ehret
1988	Christian Ferber	Annabelle Grondin
1987	Jackson Thazar	Martine Hugnin
1986	Ludovic Ulrici	Karine Ananie
1985	François de Maisoncelle	Valérie Ségonne
1984	Guillermo Stevens	Martine Revet
1983	Charles Cipière	Martine Revet
1982	Jean-Philippe Lecler	Sylvie Treilles
1981	Jean-Yves Gaud	Sylvie Decampe
1980	Marc Aldebert	Betty Ébrard
1979	Marc Aldebert	Sylvie Decampe
1978	Albert Garate	Betty Ébrard
1977	Yannick Gicquel	Betty Ébrard
1976	Albert Garate	Betty Ébrard
1975	Benoît Woutaz	De Maria
1974	Jean-Yves Gaud	Eva de Saint-Jean
1973	François Landrieu	

* Aujourd'hui Leclercq.

Ci-contre, une curiosité. Surfant sur la vogue des épinglettes (*pin's*) très à la mode dans les années 1980-90 et dans la foulée des Internationaux de France, à Roland-Garros, qui en avaient mis en vente en 1987, le TCD en a fait fabriquer un, lui aussi, que les sociétaires pouvaient acheter... Une pièce de collection aujourd'hui, assurément, ici considérablement agrandie (dimension réelle : 12 mm sur 16) [coll. H. Moussa] >

Retrouvez l'histoire du TCD dans
Histoire du tennis à la Réunion.
de **Philippe Guillot**, 288 pages.
En vente à la Ligue, 15 €.

LE T.C.D. AUJOURD'HUI

N° d'affiliation à la FFT : 67 97 00 **01**

Adresse : 41 rue Gabriel de Kerveguen, 97 490 Sainte-Clotilde
(téléphone-fax : 02 62 28 16 51 ; portable : 06 92 70 31 27 ;
messagerie : tc.dionysien@wanadoo.fr ; site Internet : http://www.tennisclubdionysien.fr)

Installations : onze courts (quatre en terre battue, sept en béton poreux), un bar-restaurant,
une piscine de 20 mètres sur 10 (+ un petit bassin),
une salle de billard, une aire de pétanque et un terrain de football
et cinq courts de beach-tennis en construction

Personnel : une directrice administrative (**Françoise Doucet**) et un agent d'entretien (**Franck Ferrère**)

Nombre de licenciés au 30 septembre 2017 : 362 (213 adultes, 149 jeunes)

Formation : une école de tennis (responsable : **Laurent Perfillon**)
et un centre de formation associé, Team Run Elite (responsables : **Julien Dupuy** & **Laurent Dominique**)

Le bureau

Président : **Michel Roye**
[photo ci-contre]
Secrétaire général : **Laurent Fargetton**
Trésorière : **Brigitte Mascarel** (adjoint : David Aubry)
Commissaire aux sports : **Richard Fong-Kiwok**
Commissaire à l'entretien des installations :
Roland Levin

Résultats du TCD dans les championnats de la Réunion

• **9 titres** en Elite chez les messieurs (en 1976, 1979, 1985, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995 et 2009)

• **11 titres** en Elite chez les dames (en 1979, 1980, 1981, 1984, 1985, 1986, 1988, 1990, 1991, 1992 et 1993)

Champions individuels 2017 : **Samuel Robert** (12 ans) et **Yvan Macé** (14 ans)

Les joueurs les mieux classés en 2017 : **Florent Bax** (-2/6), **Julien Dupuy** (3/6) et **Titouan Brette** (4/6) ;
la joueuse la mieux classée : **Emilie Tessanne** (3/6)

Suivez l'actualité du tennis réunionnais sur
http://www.ligue.fft.fr/reunion

Un club, une histoire (n° 1, octobre 2017)
Lettre d'information gratuite de la Ligue réunionnaise de tennis
BP 21, 97 408 Saint-Denis Messag. Cedex 9
Textes et mise en pages : Philippe Guillot.
Images : TCD sauf A. Huth (p. 1), S. Laverdure (p. 2), A.-M. Thibault (p. 4 bas) et Ph. Guillot (pp. 5 bas et 7- 8).